

Educateur spécialisé en structures médico-sociales

L'éducateur spécialisé, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, anime et participe à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accompagnées, tout en développant, préservant, ou restaurant leur autonomie ainsi que leur inclusion professionnelle et sociale. Il concourt à l'accompagnement éducatif individuel ou collectif, dans le respect des projets personnalisés, de service et associatifs. Il élabore et conduit des actions socio-éducatives. Il assure la coordination des projets individuels.

Le métier d'éducateur spécialisé c'est :

- Repérer et évaluer les besoins, difficultés et potentialités des personnes accompagnées
- Déterminer et mettre en place en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, le mode d'accompagnement socio-éducatif adapté aux besoins des personnes accompagnées
- Accompagner les personnes accueillies dans leur parcours de vie dans tous les actes et démarches de la vie quotidienne en favorisant leur confort et leur mieux-être
- Participer aux activités rééducatives, psychocorporelles, de soutien psychologique et animer des activités socio-éducatives adaptées à chaque situation de handicap et valorisantes (sorties, ateliers, activités, ...), dresser des bilans sur les actions menées
- Veiller à l'état de santé, à la sécurité et à l'hygiène des personnes accompagnées dans leur cadre de vie
- Co-construire et garantir la réalisation des projets individuels en assurant la fonction de référent - coordinateur de projet, en lien et en appui avec l'équipe de professionnels, les partenaires et les familles
- Assurer des fonctions de coordination d'une ou plusieurs actions, d'un projet
- Participer à des groupes de travail transversaux, animer des réunions, des temps d'échanges et rédiger des écrits professionnels

Où exercer le métier

Le métier d'éducateur spécialisé s'exerce principalement en établissements ou services pour personnes handicapées.

Quels sont les employeurs ?

Les établissements et services pour personnes handicapées, le plus souvent dans le secteur associatif privé non lucratif. Toutefois le cadre de la fonction publique offre également des possibilités.

Les qualités pour devenir éducateur spécialisé :

- Implication
- Rigueur
- Patience
- Disponibilité
- Maîtrise de soi
- Discrétion et confidentialité
- Bon sens relationnel, écoute et empathie
- Respect et bienveillance
- Sang-froid et solide équilibre psychologique
- Sens de l'observation et de l'analyse

Diplôme et formation

Pour devenir éducateur spécialisé, il faut obtenir le **diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DE ES)**.

La formation dure 3 ans avec 1450 heures d'enseignement théoriques et 2100 heures de stages professionnels soit 15 mois.

Pour accéder à la formation, il faut être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV ou bénéficier d'une VAE correspondante.

L'admission se fait sur épreuve organisée par les organismes de formation qui préparent à ce diplôme. Pour les bacheliers, étudiants, apprentis ou demandeurs d'emploi, l'inscription se fait via ParcoursSup.

Ce diplôme est accessible en formation initiale, en apprentissage, en contrat de professionnalisation pour les salariés ou personnes en reconversion professionnelle via une démarche de VAE.

Retrouvez les centres de formation [ICI](#)